

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau (secteur de Gatineau), le jeudi 11 mars 2004 à 9 h
Maison du Citoyen, salle des Comités

PRÉSENCES :

Madame Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull
Monsieur Joseph De Sylva, conseiller municipal du district du Versant
Monsieur Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
Monsieur Bill Atkins, Université du Québec en Outaouais
Monsieur Jean-Maurice Lafond, Centraide
Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
Monsieur Mario Harel, Service de police de Gatineau
Madame Berthe Miron, présidente, TARO
Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal du district de Saint-Raymond-Vanier
Madame Agathe Lalande, responsable, Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Monsieur André Sanche, représentant, RAPHO
Monsieur Louis-Paul Guindon, Module de la culture et des loisirs
Monsieur Michel Quesnel, représentant des gens d'affaires
Monsieur Luc Maurice, Collège de l'Outaouais

INVITÉS :

Monsieur Gérard Bourgeois, membre du conseil d'administration, CHVO
Monsieur Daniel Fortier, Moisson Outaouais
Madame Lise Paradis, Soupe populaire de Hull

SECRÉTAIRE :

Madame Michelle Charron, Module de la culture et des loisirs

PARTIE PUBLIQUE

1. MOT DE BIENVENUE DE M. PIERRE PHILION

M^{me} Laferrière souhaite la bienvenue à tous. Elle dirigera cette réunion étant donné que M. Philion a un conflit d'horaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Trois ajouts sont acceptés :

- Schéma d'aménagement
- Colloque Ville transparence/Gestion participative
- Difficultés financières de Kinexsport

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2004

Il est demandé à M^{me} Linda Sabourin de modifier le compte-rendu à la partie huis clos et d'ajouter le nom de M. Denis Mathieu comme appuieur à la résolution d'adoption du plan d'action.

SUIVI PAR LINDA SABOURIN

Il est proposé par M. De Sylva, appuyé par M^{me} Laferrière, d'adopter le procès-verbal du 11 mars 2004 avec les ajouts demandés.

Adopté à l'unanimité

4. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

Présentation de M. Gérard Bourgeois, membre du conseil d'administration du CHVO

M. Bourgeois, membre du conseil d'administration du CHVO, nous présente des statistiques alarmantes. Les entrées à l'urgence dans un établissement de santé augmentent de façon considérable en raison des mauvaises habitudes de vie des citoyens et citoyennes ainsi qu'au mode de rémunération des médecins. M. Bourgeois explique que les habitudes de vie des personnes ont beaucoup changé depuis l'arrivée du système universel. Il dit : « La santé est un bien très précieux et personne ne devrait mettre leur santé dans les mains d'une autre personne, en l'occurrence le confier à un médecin ». Il a l'impression que les personnes, par manque d'éducation, pensent que les médecins peuvent les sauver même s'ils ont de mauvaises habitudes de vie. Cette pensée coûte très cher en médecine spécialisée pour soigner des personnes qui ont adopté de mauvaises habitudes alimentaires ou de modes de vie. M. Bourgeois ne veut pas porter un jugement sur les gens. Les personnes doivent être soignées dans la dignité et le respect. Pour expliquer son témoignage, il présente deux exemples : les revenus d'un magasin d'alimentation courant sont répartis comme suit : 70 pour cent en vente de boissons, cigarettes et lotos et 30 pour cent en nourriture.

M. Bourgeois fait également référence à la gestion du système de santé à Cuba qui propose des actions préventives plutôt que curatives, car ils n'ont pas les moyens de se payer des équipements spécialisés pour soigner des cas de détérioration de la santé. Donc, il y a peu de personnes qui se présentent à l'urgence, car seules les personnes ayant des problèmes de santé graves peuvent s'y présenter.

Par ailleurs, il croit que la loi 25 oblige la population à reprendre cette situation en main en faisant des gestes concrets, en réglant ce que nous avons laissé tomber depuis plusieurs années, soit toute l'approche préventive du maintien de la santé.

Une façon concrète d'améliorer le système de santé est de regrouper en une seule unité les soins spécialisés plutôt que d'avoir deux ou trois divisions mal structurées, ainsi que d'avoir un système de santé regroupé afin de réduire le débordement incontrôlable des établissements et voir ainsi le curatif de la population s'améliorer.

Présentations de M. Daniel Fortier du Centre alimentaire d'Aylmer et de M^{me} Lise Paradis de la Soupe populaire de Hull

M. Daniel Fortier et M^{me} Lise Paradis nous invitent à appuyer leur projet à l'aide d'une lettre qui consiste à réaliser une étude de faisabilité afin de pouvoir créer, d'ici avril 2005, une nouvelle moisson. Un siège pourrait être réservé à un membre de la Commission Gatineau, Ville en santé lors de leur réunion.

Ils nous ont présenté les constats suivants :

- Les organismes communautaires œuvrant pour la sécurité alimentaire doivent répondre à des demandes de plus en plus grandes en raison de l'augmentation de la pauvreté.
- Soixante-quinze pour cent des groupes communautaires ont des problèmes d'approvisionnement de nourriture.
- En plus d'investir 608 000 \$, les organismes investissent 175 000 \$ dans la recherche et le transport des marchandises au-delà de 25 000 heures en recherche d'activités et de financement.
- Le surplus de nourriture des grandes chaînes de Gatineau est acheminé vers les autres « Moisson de Québec » et non dans la région de l'Outaouais.
- L'urgence est de rassembler les efforts reliés à la cueillette de nourriture par les groupes communautaires de la ville de Gatineau, car l'Ottawa Food Bank menace de restreindre la redistribution de nourriture à des groupes québécois.

À la suite de ces constats, les membres du comité d'approvisionnement de la Table de concertation de la faim désirent obtenir un appui du conseil municipal de la Ville de Gatineau dans l'objectif de réaliser une étude de faisabilité qui permettrait d'embaucher une personne qui pourra faire le trajet entre les différents organismes suivants de la région afin de prévoir une stratégie pour bien partager la nourriture et de répondre aux besoins d'approvisionnement.

Les organismes touchés par ces projets sont :

Centre alimentaire Aylmer
Centre 24/7
Centre de dépannage de Buckingham
Centre Metchilde
Club Les Petits Déjeuners
La Manne de l'Île
L'Autre Chez-soi
Le Gîte Ami
Maison d'hébergement pour elle
Maison du Bras
Maison libère elles
Maison Unie vers femmes
Soupe populaire de Hull
Soupe populaire de Hull (centre de jour)
Soupière de l'Amitié
Saint-Jean-Marie-Vianney
Saint-René-Goupil
Sainte-Maria-Goretti

Pour desservir ces centres, ils auront besoin d'un camion incluant un réfrigérateur. Un don de 5000 \$ de Centraide Outaouais est prévu pour cet achat. D'autres partenaires financiers sont sollicités pour la réalisation de cette étude de faisabilité.

5. PAUSE (9 H 55)

PARTIE HUIS CLOS

9. VARIA

- Schéma d'aménagement : M. Pierre Marcotte, urbaniste-conseil, demande à rencontrer les membres de la commission afin de définir le concept d'« un milieu de vie de qualité » dans le cadre du renouvellement du schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau. Les membres se disent très intéressés. La rencontre du 22 avril portera sur ce sujet. Deux membres demandent de changer la date afin qu'ils puissent y participer. M^{me} Linda Sabourin verra à vérifier les agendas de tous.

SUIVI PAR LINDA SABOURIN

- Colloque Ville transparence/Gestion participative du 24 avril 2004 : les membres demandent de l'information concernant ce colloque. M^{me} Linda Sabourin fera parvenir l'invitation à tous.

SUIVI PAR LINDA SABOURIN

- Kinexsport : M. Guy Nadon informe les membres que l'organisme éprouve des difficultés financières.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Denise Laferrière propose la levée de l'assemblée, appuyée par M^{me} Berthe Miron.

La réunion se termine à 11 h 15.

Rédaction du procès-verbal

Michelle Charron

Michelle Charron
Secrétaire

Signature du président de la Commission



Pierre Phillion
Président, Commission Gatineau, Ville en santé